

Réf: Dossier N° 076093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONONI ENERGY »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON, Lot 3247, Ilot 328

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONONI ENERGY »

Objet : La vente de véhicules électriques et pièces détachées, La production et la vente de biocarburants, La vente d'équipements solaires, La promotion immobilière, L'agroalimentaire.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON, Lot 3247, Ilot 328

Dirigeant(s) : Mlle BARRIGAH DEDE ANNE ULRIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01176 du 14/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10102/GTCA/RC/2022 du 14/03/2022

